



Bureau d'information du Canada

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 1998

Canada

Présentation amélioré des rapports au Parlement

Document pilote

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commençant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le *Rapport sur les plans et les priorités* fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le *Rapport sur le rendement* met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 1998

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue BT31-4/18-1998

ISBN 0-660-60683-6



Avant-propos

Le 24 avril 1997, la Chambre des communes a adopté une motion afin de répartir, dans le cadre d'un projet pilote, le document antérieurement désigné comme la *Partie III du Budget principal des dépenses* pour chaque ministère ou organisme en deux documents, soit le *Rapport sur les plans et les priorités* et le *Rapport ministériel sur le rendement*.

Cette décision découle des engagements pris par le gouvernement d'améliorer l'information fournie au Parlement sur la gestion des dépenses. Cette démarche vise à mieux cibler les résultats, à rendre plus transparente l'information fournie et à moderniser la préparation de cette information.

Cette année, le rapport d'automne sur le rendement comprend 80 rapports ministériels sur le rendement ainsi que le rapport du gouvernement intitulé *Une gestion axée sur les résultats*.

Ce *Rapport ministériel sur le rendement*, qui couvre la période se terminant le 31 mars 1998, porte sur une responsabilisation axée sur les résultats en signalant les réalisations par rapport aux attentes en matière de rendement et aux engagements en matière de résultats énoncés dans la *Partie III du Budget principal des dépenses* ou le projet pilote de *Rapport sur les plans et priorités* pour 1997-1998. Les principaux engagements en matière de résultats pour l'ensemble des ministères et organismes sont aussi inclus dans *Une gestion axée sur les résultats*.

Il faut, dans le contexte d'une gestion axée sur les résultats, préciser les résultats de programme prévus, élaborer des indicateurs pertinents pour démontrer le rendement, perfectionner la capacité de générer de l'information et soumettre un rapport équilibré sur les réalisations. Gérer en fonction des résultats et en rendre compte nécessitent un travail soutenu dans toute l'administration fédérale.

Le gouvernement continue de perfectionner et de mettre au point tant la gestion que la communication des résultats. Le perfectionnement découle de l'expérience acquise, les utilisateurs fournissant au fur et à mesure des précisions sur leurs besoins en information. Les rapports sur le rendement et leur utilisation continueront de faire l'objet d'un suivi pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins actuels et en évolution du Parlement.

Ce rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Internet du Secrétariat du Conseil du Trésor à l'adresse suivante : <http://www.tbs-sct.gc.ca/tb/fkey.html>

Les observations ou les questions peuvent être adressées au gestionnaire du site Internet du SCT ou à l'organisme suivant :

Secteur de la planification, du rendement et des rapports
Secrétariat du Conseil du Trésor
L'Esplanade Laurier
Ottawa (Ontario) Canada
K1A 0R5
Téléphone : (613) 957-7042
Télécopieur : (613) 957-7044

Bureau d'information du Canada

Rapport sur le rendement

**pour la période
se terminant
le 31 mars 1998**

Alfonso Gagliano
Ministre responsable du Bureau d'information du Canada

Table des matières

Résumé	1
Tableau des principaux engagements en matière de résultats	2
Partie I : Message du Ministre	3
Partie II : Aperçu du Bureau	4
Mandat, vision et mission	4
Cadre de fonctionnement	4
Organisation du Bureau	6
Partie III : Rendement du Bureau	7
Attentes en matière de rendement	7
Réalizations en matière de rendement	7
Réalizations du Bureau	7
Réalizations des secteurs d'activité et de service	8
Secteur de service Liaisons extérieures	8
Secteur de service Communications	10
Secteur de service Opérations	12
Partie IV : Rendement financier	15
Aperçu du rendement financier	15
Tableaux financiers récapitulatifs	15
Sommaire des crédits approuvés	15
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles	16
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles, selon les années	17
Partie V : Autres renseignements	19

Résumé

Le Bureau d'information du Canada (BIC), mis sur pied en 1996, s'est vu confier le mandat d'informer les Canadiens et Canadiennes sur leur pays, leurs concitoyens, la modernisation de la fédération et le rôle que joue le gouvernement canadien grâce aux programmes et services qu'il a mis en place pour répondre aux besoins de la population. En décembre 1997, le gouvernement du Canada a renouvelé le mandat du BIC jusqu'au 31 mars 2000. Il donnait ainsi suite à l'engagement qu'il avait pris (dans le discours du Trône de 1997) d'édifier un Canada plus fort.

La période visée par le présent Rapport sur le rendement correspond à la première année d'activité complète du BIC, année au cours de laquelle il s'est employé à consolider le travail entrepris pendant les premiers mois de son mandat. Ce travail préliminaire a débouché sur l'élaboration d'un cadre stratégique (comme l'indique la partie II), destiné à définir l'orientation commune à donner aux activités des quatre secteurs du BIC.

Grâce aux recherches et aux analyses qu'il poursuit, le BIC a acquis des connaissances particulières sur les questions liées à son mandat. Ces connaissances servent à l'élaboration des activités des secteurs des Communications et des Liaisons extérieures, dont les résultats ont permis de dégager l'approche que le gouvernement du Canada peut adopter pour communiquer plus efficacement avec les Canadiens et les Canadiennes et les mobiliser. Par exemple, ces activités de communication ont révélé que les Canadiens et les Canadiennes font bon accueil aux communications gouvernementales, dans la mesure où elles s'adressent directement à eux et traduisent leur vécu, leurs intérêts et leurs aspirations, mais qu'ils réagissent mal à la publicité leur dictant ce qu'ils devraient penser et éprouver. Quant aux efforts qu'il investit dans l'instauration de partenariats, le BIC a acquis la certitude qu'ils en valent la peine car, en dépit des difficultés que peut présenter la gestion des partenariats, ces derniers, s'ils sont poursuivis, peuvent mener à des relations durables et fructueuses.

Le BIC met à profit la somme de ses expériences dans les projets qu'il entreprend, et il en fait part aux autres ministères et organismes pour qu'ils puissent s'en inspirer dans l'élaboration de politiques et de programmes visant à communiquer avec les Canadiens et les Canadiennes et à les mobiliser.

Pour ce qui est de sa gestion interne, le BIC a réussi, d'une part, à se doter de systèmes efficaces de diffusion et de communication de l'information, au sein de l'organisation, et, d'autre part, à instaurer de saines pratiques de gestion.

Tableau des principaux engagements en matière de résultats

Le Bureau d'information du Canada (BIC)		
Fournir aux Canadiens et aux Canadiennes :	Cet engagement se manifeste par :	Réalisation signalée dans :
des occasions leur permettant de s'engager activement à découvrir le Canada et à le rendre plus fort	<ul style="list-style-type: none"> des partenariats favorisant la collaboration, la confiance, le respect et la compréhension mutuelle parmi la population canadienne la participation des Canadiens et des Canadiennes à des activités axées sur l'édification du pays 	Partie III du Rapport ministériel sur le rendement (RMR)
des renseignements sur le Canada et sur le rôle du gouvernement fédéral	<ul style="list-style-type: none"> la portée et l'incidence des activités du BIC sur les participants et sur certains publics cibles l'accès aux renseignements sur le Canada, y compris les programmes et services offerts par le gouvernement du Canada 	Partie III du RMR

Partie I : Message du Ministre

J'ai le plaisir de présenter le Rapport sur le rendement du Bureau d'information du Canada (BIC) pour la période qui a pris fin le 31 mars 1998. Le BIC a pour mandat d'informer les Canadiennes et les Canadiens sur leur pays, ses habitants et les programmes et services de leur gouvernement. Il apprécie donc la possibilité qui lui est offerte de renseigner les Canadiennes et les Canadiens sur ses propres activités et réalisations.

Le Rapport présente le premier exercice complet de fonctionnement du BIC. Au cours de cette période, fort de ses réalisations initiales, il a raffiné le cadre opérationnel sur lequel il s'appuiera à présent pour aider les Canadiennes et les Canadiens à enrichir leur expérience du Canada. En cernant les valeurs et les perceptions de la population canadienne et en appliquant les connaissances ainsi acquises aux sphères des communications et des liaisons extérieures, le BIC a pu dégager l'approche que ce gouvernement pourrait privilégier pour aller au-devant des Canadiennes et des Canadiens et leur parler de leurs concitoyens et de leur pays. Cette meilleure compréhension servira non seulement au BIC, mais aussi à l'ensemble du gouvernement du Canada, ce dernier cherchant sans cesse à mieux communiquer avec le public canadien et à le mobiliser davantage.

En tant que nouveau ministre responsable du Bureau d'information du Canada, je compte bien accompagner cet organisme dans la démarche de collaboration qu'il a amorcée avec d'autres ministères et avec ses partenaires des secteurs privé et bénévole en vue d'aider les Canadiennes et les Canadiens à découvrir et à apprécier leur pays.

Partie II : Aperçu du Bureau

Mandat, vision et mission

Le 9 juillet 1996, le gouvernement du Canada a mis sur pied le Bureau d'information du Canada (BIC), par le décret 1996-1066. Il lui a confié le mandat de fournir aux Canadiennes et aux Canadiens de l'information sur leur pays, leurs concitoyens, le renouvellement de la fédération et le rôle que joue le gouvernement du Canada grâce aux programmes et services qu'il a mis en place pour répondre aux besoins de la population. Pour exécuter son mandat, le BIC a recours tant à des outils traditionnels (p. ex. produits d'information) qu'à des moyens axés sur la participation des citoyens (p. ex. le parrainage d'activités locales et d'échanges).

La raison d'être du BIC est d'amener les Canadiennes et les Canadiens à mieux comprendre et connaître leurs concitoyens et leur pays. Il s'est d'ailleurs vu confier un secteur d'activité bien délimité : *informer les Canadiens et les Canadiennes sur le Canada*. Le BIC remplit son mandat et sa mission dans l'optique de préserver et d'intensifier l'appréciation que les Canadiennes et les Canadiens ont du Canada et leur engagement en sa faveur.

En décembre 1997, le gouvernement du Canada a renouvelé jusqu'au 31 mars 2000 le mandat du BIC, donnant ainsi suite à l'engagement qu'il avait pris d'édifier un Canada plus fort (discours du Trône de 1997).

Cadre de fonctionnement

Pour concevoir et mettre en oeuvre les activités liées à son mandat et à sa mission, le BIC suit de près l'évolution du milieu dans lequel il intervient. Il s'est avéré, à l'analyse de ce milieu, que de nombreux Canadiens et Canadiennes :

- entretiennent des idées fausses au sujet de leurs concitoyens, de leur pays et du gouvernement du Canada;
- ne sont pas suffisamment informés au sujet des programmes et services qu'offre le gouvernement du Canada;
- veulent en savoir davantage sur le Canada et estiment que le gouvernement a un rôle important à jouer pour assurer la diffusion continue de l'information; expriment le désir de prendre plus directement part aux activités du gouvernement.

Dans ce contexte, le BIC s'est fixé deux grands objectifs :

- mettre à la disposition des Canadiennes et des Canadiens de l'information exacte au sujet du Canada, de ses citoyens et de ses réalisations, et sensibiliser la population sur le rôle que joue le gouvernement du Canada, par ses activités, ses programmes et ses services, dans la réalisation des objectifs nationaux et la satisfaction des besoins des citoyens;
- appuyer les Canadiens et les Canadiennes désireux de contribuer à la promotion de l'identité canadienne et à l'édification d'un Canada meilleur, en nouant des liens et des partenariats avec des groupes et des particuliers.

Pour atteindre ces objectifs, le BIC fait graviter ses efforts autour de trois axes stratégiques :

L'acquisition d'une connaissance approfondie : à l'issue de recherches et d'autres initiatives, le BIC acquiert les connaissances et l'expérience lui permettant de dégager les questions qui comptent vraiment pour les Canadiennes et les Canadiens dans leur vie quotidienne, et de mieux cerner la perception qu'ils ont de leur pays et l'importance qu'ils y attachent.

Les communications efficaces : s'inspirant de la connaissance approfondie qu'il a acquise, le BIC conçoit, élabore et réalise divers projets ayant pour but d'améliorer les communications entre le gouvernement et les citoyens, et de coordonner et soutenir les communications gouvernementales.

La mobilisation des Canadiens et des Canadiennes : à la lumière de la connaissance approfondie qu'il a acquise, le BIC conçoit et met en oeuvre une vaste gamme de projets, en collaboration avec des particuliers et d'autres ministères et organismes, afin d'amener les Canadiennes et Canadiens à s'investir dans des activités qui ont une importance véritable à leurs yeux et qui consolideront les liens qu'ils entretiennent avec leurs concitoyens et leur pays.

Les résultats des initiatives entreprises pour *communiquer efficacement* et pour *mobiliser les Canadiens et les Canadiennes* permettent au BIC d'*acquérir une connaissance encore plus approfondie* et l'aident à comprendre de quelle manière il est possible d'amener la population canadienne à mieux connaître son pays, à mieux l'apprécier et à s'y investir davantage.

Le BIC fait profiter les ministères et organismes fédéraux de l'information qu'il a acquise; ces derniers sont ainsi bien outillés pour élaborer des politiques, des programmes et des produits leur permettant de communiquer avec les Canadiens et les Canadiennes et de les mobiliser. Le BIC joue donc, au sein de l'appareil gouvernemental, un rôle de facilitateur, un rôle à nul autre pareil.

Organisation du Bureau

Le BIC a un seul secteur d'activité, *informer les Canadiens et les Canadiennes sur le Canada*, et il dispose pour ce faire de trois services :

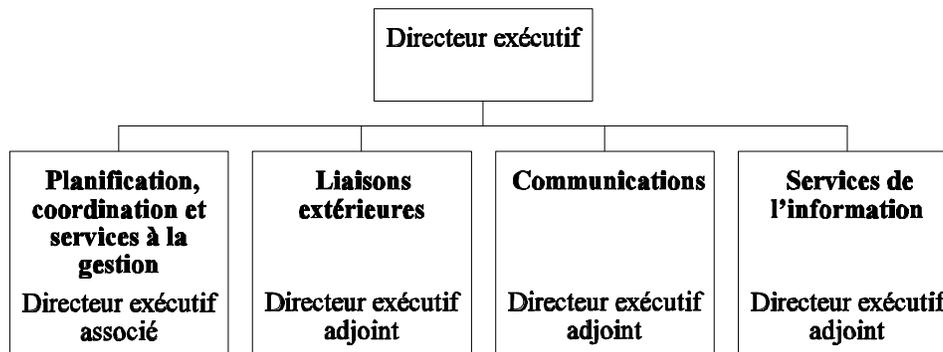
- Liaisons extérieures
- Communications
- Opérations

Le BIC a à sa tête un directeur exécutif; celui-ci relève du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux en sa qualité de président du Comité spécial du Cabinet sur les communications gouvernementales. Au cours de la période visée par le présent rapport, le directeur exécutif relevait de la ministre du Patrimoine canadien.

Le directeur exécutif associé et les directeurs exécutifs adjoints rendent compte au directeur exécutif des résultats obtenus par les secteurs de service placés sous leur responsabilité ou auxquels ils apportent leur concours.

L'organigramme qui suit illustre l'organisation du BIC.

BUREAU D'INFORMATION DU CANADA



Partie III : Rendement du Bureau

Attentes en matière de rendement

En 1997-1998, les attentes en matière de rendement consistaient surtout à pousser plus avant le travail entrepris durant les premiers mois du mandat du Bureau. À cette fin, le BIC s'est proposé d'améliorer ses activités et d'en élaborer de nouvelles en s'appuyant sur l'analyse systématique et approfondie du milieu, afin de réaliser ses principaux engagements en matière de résultats, c'est-à-dire d'amener les Canadiens et Canadiennes à découvrir le Canada et à le rendre plus fort, et de mettre à leur disposition des renseignements sur le Canada et sur le rôle du gouvernement fédéral.

Pour ce qui est du rendement interne, le BIC s'est appliqué en 1997-1998 à mettre au point des systèmes efficaces de diffusion et de communication de l'information au sein de l'organisation, mais aussi à instaurer de saines pratiques de gestion; à cet égard, il a vu à l'application rigoureuse des règlements régissant la gestion des ressources humaines, financières, contractuelles et autres.

Réalisations en matière de rendement

Réalisations du Bureau

Bureau d'information du Canada	
Dépenses prévues	19 916 000 \$
<i>Autorisations totales</i>	<i>19 916 000 \$</i>
Dépenses réelles en 1997-1998	18 854 288 \$

Nota bene : L'écart de 1 061 712 \$ entre les autorisations totales et les dépenses réelles de 1997-1998 est principalement attribuable à un virement au ministère du Patrimoine canadien au titre de l'exécution de programmes supplémentaires, dans le cadre de son Programme d'identité canadienne.

Le BIC a intégré ses activités dans un cadre stratégique. C'est là une réalisation d'importance cruciale pour l'ensemble de l'organisation. Fort des résultats des premières initiatives et des connaissances acquises par suite des travaux de recherche et de l'analyse, le BIC a instauré un cadre s'articulant autour de trois axes stratégiques : *l'acquisition d'une connaissance approfondie, les communications efficaces et la mobilisation des Canadiens et des Canadiennes* (comme l'indique la partie II). Les activités des secteurs de l'organisation ayant désormais toutes le même point de convergence, des efforts cohérents peuvent être déployés en vue de la réalisation du

mandat du Bureau. Grâce à des évaluations ultérieures du cadre stratégique, on pourra mieux déterminer dans quelle mesure celui-ci permet d'orienter le travail des secteurs et influe favorablement sur les objectifs et le mandat du BIC.

Réalisations des secteurs d'activité et de service

Le BIC a un seul secteur d'activité - *Informers les Canadiens et les Canadiennes sur le Canada*. Par conséquent, pour donner un aperçu des activités menées par le BIC et des résultats à son actif, il vaut mieux examiner le rendement obtenu par secteur de service plutôt que par secteur d'activité.

Secteur de service Liaisons extérieures

Le secteur des Liaisons extérieures axe principalement ses efforts sur le service des liaisons extérieures et son engagement premier en matière de résultats est de fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des occasions de découvrir le Canada et de le rendre plus fort. Ce secteur a continué de s'employer à nouer des partenariats de collaboration entre le gouvernement du Canada et des particuliers, des groupes, des institutions ou organismes, dans le but de promouvoir l'unité nationale. Par ses nombreuses activités, le Secteur a apporté sa contribution à l'unité nationale, en ce sens qu'il a appuyé des initiatives visant à renforcer les liens de respect et de confiance qu'entretiennent les Canadiens et Canadiennes et favorisé un climat de compréhension, de civilité et de générosité d'esprit.

De nombreux Canadiens et Canadiennes, avec l'appui du BIC, ont ainsi pu découvrir leur pays et tisser des liens. Le secteur des Liaisons extérieures a appuyé de nombreuses activités mises sur pied partout au Canada par divers organismes, groupes ou particuliers. En voici quelques exemples :

- Soixante-quinze chefs de file, issus d'une dizaine de collectivités à la grandeur du pays, ont pu tirer parti du *Programme de partenariats de leaders communautaires : partageons le savoir-faire*; ils se sont rencontrés, se sont fait part de leurs préoccupations et ont trouvé des solutions communes à des problèmes communs.
- Plus de 300 jeunes inscrits au programme *Échanges Étudiants du Canada* ont eu l'occasion de vivre une expérience inoubliable : dans le cadre d'un emploi d'été, ils ont pu découvrir leur pays et prendre une part active à la vie de diverses collectivités et familles hôtes.
- De nombreux francophones et francophiles de tous les coins du pays ont participé aux célébrations et festivités entourant la *Semaine nationale de la francophonie*.

- Des Canadiens et Canadiennes de toute origine ont pris part aux activités soulignant l'Été irlandais, la citoyenneté canadienne et la Fête du Canada.

Au cours de la période visée, le BIC a inscrit à son actif de nouveaux partenariats conclus avec le secteur public (ministères du Patrimoine canadien, du Développement des ressources humaines, Commission de la capitale nationale), le secteur privé (de grandes entreprises canadiennes telles que la Banque Royale, VIA Rail, *Greyhound Canada*, *HMV*) et des associations (Fédération canadienne des municipalités, Chambre de commerce du Canada, Fédération de la jeunesse canadienne-française).

Le projet *Action Partenariat* a permis de repérer et de mobiliser de nombreux intervenants, et ce, dans différents secteurs d'activité (francophonie, secteur privé, milieu culturel, etc.). Du fait de la raison d'être du projet *Action Partenariat*, à savoir l'établissement d'un partenariat actif entre les parties, le secteur des Liaisons extérieures y a consacré des efforts soutenus, notamment au cours des étapes de la conception et de l'élaboration. À la faveur de sa participation à des partenariats, le BIC a pu se rendre compte que, même si l'instauration de partenariats n'est pas une mince entreprise, ceux-ci constituent néanmoins de bons moyens pour amener des groupes et des particuliers à nouer des relations durables.

Bon nombre de Canadiens et Canadiennes nous ont fait part de commentaires favorables quant à l'effet positif que leur participation a eu tant sur eux-mêmes que sur leurs parents et amis.

Grâce à ce partenariat intermunicipal, nous pourrions désormais partager des connaissances et des compétences dans tous les domaines d'intérêt commun.

Participant au Programme de partenariats de leaders
communautaires.

Je n'étais jamais sortie du Québec et le Canada ne m'intéressait pas vraiment, mais j'ai découvert que c'était un très beau pays et je suis maintenant fière d'en faire partie.

Les échanges sont vraiment constructifs. C'est une excellente façon d'utiliser l'argent des contribuables. L'idéal serait que tous les étudiants canadiens puissent vivre cette expérience au moins une fois dans leur vie.

Participants au programme Échanges Étudiants du Canada.

S'appuyant sur les résultats de projets pilotes, en matière d'échanges, le Secteur a collaboré avec d'autres ministères du gouvernement du Canada à l'examen des divers programmes gouvernementaux.

Le Secteur a noué et perpétué des liens avec divers particuliers, organismes et associations. Ces relations et réseaux ont permis au BIC d'être à l'écoute des Canadiens et Canadiennes et d'appuyer les efforts que le gouvernement du Canada déploie dans l'optique de la promotion de l'unité nationale.

Secteur de service Communications

Le secteur des Communications et celui des Services de l'information se consacrent d'abord et avant tout au service des communications. Leur principal engagement en matière de résultats est de fournir aux Canadiens et aux Canadiennes des renseignements sur le Canada et sur le rôle du gouvernement fédéral, l'objectif visé consistant à renforcer leur engagement à l'égard du Canada. Il compte y arriver en leur fournissant, de manière opportune, de l'information sur le Canada et sur les activités, programmes et services du gouvernement du Canada et en veillant à ce que les messages du gouvernement sur son propre rôle et sur le renouvellement de la fédération soient uniformes et cohérents. Pour ce faire, les secteurs des Communications et des Services de l'information prennent part à un large éventail d'activités, y compris des projets de partenariat et d'information du public et des activités de soutien en matière d'information menées pour le compte du BIC et du gouvernement.

Au nombre des principaux projets de partenariat, on compte les suivants :

- *Attractions Canada* (en collaboration avec Tourisme Canada, le ministère du Patrimoine canadien, la Commission de la capitale nationale, CTV, TVA et *Mediacom*) a été élaboré en réponse aux rapports de recherche indiquant que la population canadienne ferait bon accueil à un programme d'information mettant en valeur des attractions canadiennes. Grâce à une approche multimédia, on a réussi jusqu'à présent à rejoindre quelque 20 millions de Canadiens et Canadiennes. Le programme mise sur les activités de ses partenaires fédéraux et met à contribution les programmes gouvernementaux en place.
- *Un patrimoine à découvrir* (en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien) : brochure sur les attractions, l'histoire et la population du Canada et les événements qui se déroulent au Canada.
- *Découvrons les capitales canadiennes* (en collaboration avec la Commission de la capitale nationale) : brochure destinée aux écoliers, dans laquelle on décrit les capitales canadiennes.

- *Répertoire national des diplômé(e)s* (en collaboration avec Industrie Canada) : réseau bilingue d'emplois sur Internet qui met des étudiants du postsecondaire et des nouveaux diplômés en contact avec des employeurs éventuels. Grâce au Répertoire national des diplômé(e)s, les jeunes Canadiens et Canadiennes peuvent présenter directement leur candidature auprès de plusieurs programmes faisant partie de la Stratégie emploi jeunesse.
- *Mémoires d'un pays* (en collaboration avec Citoyenneté et Immigration Canada) : télé-série sur l'immigration au Canada, diffusée sur la chaîne RDI, le *History Channel* et diverses chaînes éducatives provinciales.
- *BridgeFest '97* (en collaboration avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada) : festival d'activités visant à célébrer l'ouverture du pont menant à l'Île-du-Prince-Édouard.
- *InfoFaires* (partenaires : Développement des ressources humaines Canada, Industrie Canada, Agriculture Canada) : se tiennent en divers endroits à l'échelle du Canada; visent à faire connaître les programmes et les services gouvernementaux.
- *Charlottetown : Le berceau d'un pays* (en collaboration avec le ministère du Patrimoine canadien, le Centre des arts de la Confédération et la Commission de la capitale de Charlottetown) : diverses activités ont été organisées pour célébrer le rôle qu'a joué Charlottetown dans le commencement de l'histoire du pays.

Voici un aperçu des projets d'information du public :

- *La ligne d'information 1-800 du BIC*, à Renseignements Canada, permet au public d'accéder à une base de données renfermant de l'information provenant du BIC et de Référence Canada;
- *InfoCan*, le site internet du BIC, donne aux utilisateurs, au Canada et dans le monde entier, la possibilité d'en apprendre davantage sur l'histoire, la géographie et la culture du Canada, en français ou en anglais, grâce à de nombreux sites et liens;
- *Le Canada en faits* est une série de fiches documentaires consacrées à une foule de sujets touchant le Canada et le mode de vie de sa population; il y est question entre autres des arts, de l'agriculture, du multiculturalisme, des sports et des transports. Elles sont offertes sur support papier et sur le site internet du BIC;
- d'autres documents sont produits pour mieux informer et sensibiliser les Canadiens et Canadiennes.

Les activités menées pour répondre aux besoins du BIC et du gouvernement, en matière d'information, consistent entre autres à :

- fournir des conseils et des outils d'information, au gouvernement et à ses partenaires, sur la façon de s'y prendre pour que la promotion de l'identité nationale trouve écho chez les Canadiens et les Canadiennes;
- assurer les relations parlementaires et les relations avec les médias;
- surveiller les reportages des médias.

De par les activités du secteur de service des Communications, le BIC a appris que les Canadiens et les Canadiennes font bon accueil aux communications gouvernementales, dans la mesure où elles s'adressent directement à eux, véhiculent des faits et ont une utilité, font état des réalisations des autres Canadiens et Canadiennes, sont rédigées dans un langage clair et simple et favorisent des valeurs communes telles que la confiance, la civilité et le respect. Ces initiatives ont également révélé que les Canadiens et les Canadiennes ne réagissent pas bien aux messages contradictoires ni aux annonces publicitaires qui leur dictent quoi penser ou ressentir.

Secteur de service Opérations

Le secteur Planification, coordination et services à la gestion est responsable du service des opérations, lequel sert principalement à appuyer les autres secteurs de service du BIC.

Au cours de la période visée, ce secteur a poursuivi et atteint les objectifs suivants :

1. Intégrer les activités du BIC dans une démarche coordonnée et cohérente

Les responsables du secteur Planification, coordination et services à la gestion ont travaillé en étroite collaboration avec les autres secteurs du BIC afin de doter ce dernier d'un cadre stratégique d'orientation. Après avoir mené une série d'exercices et de séances internes de planification stratégique, le BIC axe ses activités sur trois stratégies prioritaires : *acquérir une connaissance approfondie, communiquer efficacement et mobiliser les Canadiens et les Canadiennes* (comme le précise la partie II).

Ce secteur est également responsable de la gestion et de la coordination de la recherche. Les connaissances acquises pendant la période visée ont contribué utilement à l'établissement des priorités stratégiques susmentionnées et elles ont été mises à profit dans l'élaboration des activités des secteurs de service des Communications et des Liaisons extérieures (dont il a été précédemment question dans la présente partie).

2. Se préparer à entrer dans le nouveau millénaire

Dans cette optique, le BIC offre au public canadien deux services accessoires (le site Web InfoCan et une infoligne sur le Canada). Il travaille avec ses partenaires du domaine technique, soit les Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique et la Direction générale des services de coordination des communications de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, afin de faire en sorte que le public continue d'avoir accès à ces services après le 31 décembre 1999.

On ne prévoit pas que le passage à l'an 2000 posera un problème ou entraînera des frais, au BIC, car il n'est entré en activité qu'en septembre 1996 et ses assises technologiques sont récentes. Néanmoins, le BIC examine actuellement ses systèmes, ses logiciels et son matériel afin de vérifier s'ils sont conformes aux exigences dictées par le changement de siècle.

3. Élaborer des systèmes efficaces de diffusion et de communication de l'information au sein de l'organisme

Pour atteindre cet objectif, le Secteur a mis en oeuvre et continue de gérer et de tenir à jour des produits d'information tels que l'Intranet, qui donne aux employés un accès rapide et facile à de l'information concernant le BIC (répertoire téléphonique, services communs, publications internes, etc.). On a récemment ajouté un bouton « Commentaires » dans le site Intranet; à partir des commentaires recueillis, on pourra dès lors évaluer dans quelle mesure les employés sont satisfaits de ce produit.

Pour mieux favoriser l'efficacité de la communication de l'information à l'interne, le BIC a adopté un plan visant à normaliser les logiciels à l'usage des employés, de manière à assurer la compatibilité technique des outils de communication de l'information. Les problèmes d'incompatibilité relevés au sein du BIC ont ainsi pu être éliminés; il ne peut dorénavant en surgir que lorsque des documents sont reçus de l'extérieur.

4. Mettre en oeuvre de saines pratiques de gestion, c'est-à-dire, entre autres, bien appliquer les règlements régissant la gestion des ressources humaines, financières, contractuelles et autres

Comme le BIC est un organisme de création récente, les mesures en ce sens se poursuivent. Cependant, les bases de pratiques efficaces et efficaces ont déjà été jetées. Ainsi, le BIC :

- a mis en place son infrastructure de comptabilité financière et de rapport, laquelle vient appuyer les gestionnaires dans l'établissement des budgets et des comptes rendus de transactions financières transmis aux organismes centraux (c.-à-d. le Secrétariat du Conseil du Trésor, le Vérificateur général, le Contrôleur général du Canada);

- a mis au point la structure organisationnelle de ses ressources humaines (organigrammes et filière d'affectation des ressources humaines), ce qui lui a permis de doter certains postes clés de durée indéterminée, aux échelons supérieur et subalterne, et d'en faire rapport;
- est en train d'élaborer un code de pratique qui viendra en aide à ses gestionnaires dans la rédaction, l'approbation et l'attribution des contrats.

Partie IV : Rendement financier

Aperçu du rendement financier

L'écart de 1 061 712 \$ entre les autorisations totales et les dépenses réelles de 1997-1998 est principalement attribuable à un virement au ministère du Patrimoine canadien au titre de l'exécution de programmes supplémentaires, dans le cadre du Programme d'identité canadienne.

Tableaux financiers récapitulatifs

Tableau 1

Sommaire des crédits approuvés

Autorisations pour 1997-1998

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)

	Dépenses prévues 1997- 1998	<i>Autorisations totales 1997-1998</i>	Dépenses réelles 1997-1998
Bureau d'information du Canada			
40 Dépenses de programme	19 440	19 440	18 378
(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	476	476	476
Total pour le Bureau	19 916	19 916	18 854

Tableau 2

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteur d'activité	ETP	Fonction- nement	Immobi- lisations	Subven- tions et contribu- tions votées	Total provisoire : Dépenses brutes votées	Subven- tions et contribu- tions prévues par la loi	Total Dépenses brutes	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total Dépenses nettes
Informers les	51	19 160	756	---	19 916	---	19 916	---	19 916
Canadiens et les	<i>51</i>	<i>19 160</i>	<i>756</i>	---	<i>19 916</i>	---	<i>19 916</i>	---	<i>19 916</i>
Canadiennes	51	18 671	183	---	18 854	---	18 854	---	18 854
sur le Canada									
Total	51	19 160	756	---	19 916	---	19 916	---	19 916
	<i>51</i>	<i>19 160</i>	<i>756</i>	---	<i>19 916</i>	---	<i>19 916</i>	---	<i>19 916</i>
	51	18 671	183	---	18 854	---	18 854	---	18 854
Autres recettes et dépenses									
Recettes à valoir sur le Trésor									---

Coût des services fournis par d'autres ministères									678
									678
									678
Coût net du programme									20 594
									20 594
									19 532

Nota : Les chiffres en caractères ordinaires indiquent les dépenses prévues
Les chiffres en italiques indiquent les autorisations totales
Les chiffres en caractères gras correspondent aux dépenses et recettes réelles

Tableau 3

Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles, selon les années

Dépenses prévues contre dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)

Secteur d'activité	Dépenses Réelles 1995- 1996	Dépenses Réelles 1996- 1997	Dépenses prévues 1997- 1998	Autori- sations totales 1997- 1998	Dépenses Réelles 1997- 1998
Informer les Canadiens et les Canadiennes sur le Canada	---	17 709	19 916	19 916	18 854
Total	---	17 709	19 916	19 916	18 854

Nota : Le Bureau d'information du Canada a été mis sur pied en 1996-1997.

Tableau 4 : Concordance entre l'ancienne et la nouvelle affectation des ressources

Le Tableau 4 ne s'applique pas au Bureau d'information du Canada

Tableau 5 : Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Le Tableau 5 ne s'applique pas au Bureau d'information du Canada

Tableau 6 : Recettes à valoir sur le crédit

Le Tableau 6 ne s'applique pas au Bureau d'information du Canada

Tableau 7 : Recettes à valoir sur le Trésor

Le Tableau 7 ne s'applique pas au Bureau d'information du Canada

Tableau 8 : Paiements législatifs

Le Tableau 8 ne s'applique pas au Bureau d'information du Canada

Tableau 9 : Paiements de transfert

Le Tableau 9 ne s'applique pas au Bureau d'information du Canada

Tableau 10 : Dépenses en immobilisations par secteur d'activité

Le Tableau 10 ne s'applique pas au Bureau d'information du Canada

Tableau 11 : Projets d'immobilisations par secteur d'activité

Le Tableau 11 ne s'applique pas au Bureau d'information du Canada

Tableau 12 : État des grands projets de l'État

Le Tableau 12 ne s'applique pas au Bureau d'information du Canada

Tableau 13 : Prêts, investissements et avances

Le Tableau 13 ne s'applique pas au Bureau d'information du Canada

Tableau 14 : Sommaires financiers concernant le fonds renouvelable

Le Tableau 14 ne s'applique pas au Bureau d'information du Canada

Tableau 15 : Passif éventuel

Le Tableau 15 ne s'applique pas au Bureau d'information du Canada

Partie V : Autres renseignements

Pour de plus amples renseignements

<p>Le Bureau d'information du Canada est situé au :</p> <p>155, rue Queen, 5^e étage Ottawa (Ontario) K1P 6L1 Téléphone : (613) 992-1692 Télécopieur : (613) 991-1952</p>	
<p>Pour obtenir de plus amples renseignements sur les publications et les initiatives du BIC, prière de communiquer avec nous par les moyens suivants :</p>	
<p>Internet</p> <p>Visitez notre site Web, à l'adresse suivante :</p> <p>http://www.infocan.gc.ca</p> <p>Le site est mis à jour régulièrement par l'ajout de renseignements et de rubriques spéciales.</p>	<p>Ligne d'appel sans frais 1-800</p> <p>Pour obtenir des renseignements sur le Canada, des fiches documentaires ou encore des détails sur <i>Action Partenariat</i> et d'autres activités du Bureau d'information du Canada, veuillez composer le 1-800-973-INFO (4636)</p>
<p>Accès à l'information</p> <p>Toute demande d'accès à l'information doit être adressée au :</p> <p>Directeur exécutif Bureau d'information du Canada 155, rue Queen, 5^e étage Ottawa (Ontario) K1P 6L1</p>	